



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de NICE

## COMMUNE DE CLANS

### EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

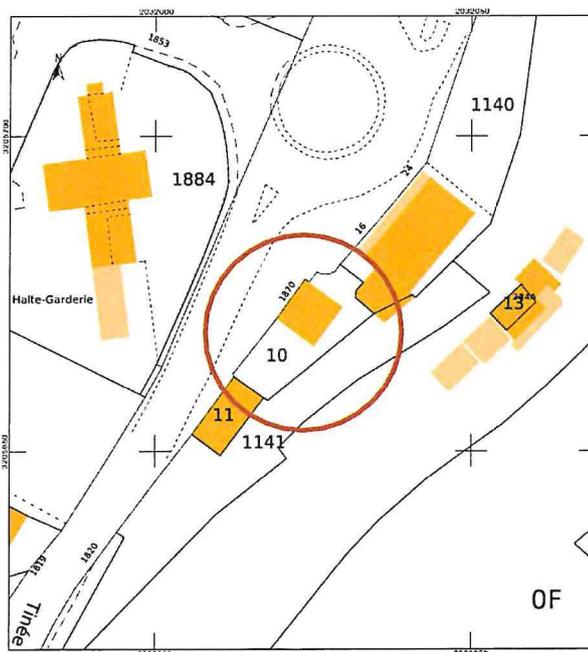
L'An deux mille vingt-quatre et le cinq juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.  
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, CATAVITELLO Thierry, PAPIER Patrick, RALLON Daniel.  
Absents excusés : BOUZIDI Yasmine représentée par CAILLAUD Madeleine, LAURENT Marianne représentée par CATAVITELLO Thierry, RALLON Daniel représenté par MARIA Roger, MURAZZANO Marc représenté par AURRAN Robert  
Absents non excusés : Mesdames FAVARO Marion, SAMPEDRO Nathalie, Monsieur JACOB Patrick.

*Nb de membres : 15  
Présents : 12  
Votants : 12  
Pour : 12  
Contre :  
Abstention :*

#### Délibération 2024-26D : Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée F 10

Il est rappelé à l'assemblée délibérante que la commune est propriétaire d'un bien immobilier situé au 1870 route de la Tinée au Pont de Clans, cadastré F 10 de 220 m<sup>2</sup> référençant un bâtiment qui abritait il y a bien longtemps une école, puis de manière plus récente la Communauté des Communes de la Tinée.

Ce bâtiment dit « ancienne école » n'est plus utilisé par aucun service public depuis longtemps, et le bâtiment est vide et libre de tout.



**AR Prefecture**

006-210600425-20240705-2024D26-DE  
Reçu le 10/07/2024

Avant de se prononcer sur cette demande, il y a de constater la désaffectation de ce bâtiment et de le déclasser le du domaine public afin de l'intégrer au domaine privé communal

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,  
**CONSTATE** la désaffectation de la parcelle cadastrée F 10 situé au 1870 route de la Tinée au Pont de Clans,  
**PRONONCE** le déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée F 10 situé au 1870 route de la Tinée au Pont de Clans  
**AUTORISE** Monsieur le maire ou le 1er adjoint à signer tout document se rapportant à ce dossier de déclassement et de désaffectation

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture le 10/07/2024  
Et publication ou notification du 10/07/2024*



**Le Maire**

**Roger MARIA**